



**Présents** : Mmes Lambert, Davier, Agez-Lohr, Accary, Vallejo, Lay, Lemois, Jourdan, Rolin, Lamoureux, et M. Besnard, enseignants ; Mmes Buisson, Plailly, Penelle, Faure, Diané, Darras-Galley, Boussard, Chauvel-Humblot et messieurs Teysot et Vangulick, Représentants des parents d'élèves ; Mme Dubreuil, DDEN ; Mme Nectoux, Adjointe municipale ; M Chassaing, Directeur Acti'Jeunes ; M Vray Enseignant et Directeur.

**Excusées** : Mme Marc-Fournet, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Gabry, Enseignante, Mmes Pailharey et Paroutaud, RASED.

## 1) Les membres du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé des enseignants de l'école, des membres du RASED, des représentants des parents d'élèves, du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) et de représentants de la municipalité. Il est mené par le directeur de l'école qui fixe l'ordre du jour et rédige le compte-rendu, transmis aux familles.

## 2) Les élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées sans encombre le Vendredi 11 Octobre. Il y a eu 162 votants pour 384 parents inscrits sur la liste électorale. Le taux de participation est de 42,19 % (54,14 % l'an dernier). Les 10 sièges ont donc été pourvus.

## 3) L'organisation pédagogique de l'école:

Nous avons cette année 10 classes pour 245 élèves. Le directeur bénéficie d'une demi-décharge de

| Élémentaire Cycle 2 |            |                            |            |
|---------------------|------------|----------------------------|------------|
| CP A                | CP B       | CE1 A                      | CE1 B      |
| Mme Lambert         | Mme Davier | Mme Agez-Lohr et<br>M VRAY | Mme Accary |
| 23 élèves           | 24 élèves  | 24 élèves                  | 25 élèves  |

| Élémentaire Cycle 3 |                          |
|---------------------|--------------------------|
| CM1 A               | CM1 B                    |
| Mme Lemois          | M Besnard et Mme Jourdan |
| 24 élèves           | 25 élèves                |

| CE2 A       | CE2 B     |
|-------------|-----------|
| Mme Vallejo | Mme Lay   |
| 23 élèves   | 23 élèves |

| CM2 A                              | CM2 B                   |
|------------------------------------|-------------------------|
| Mmes Duffaut et Rolin et M Besnard | Mmes Lamoureux et Gabry |
| 27 élèves                          | 27 élèves               |

classe. Voici la répartition des élèves dans les classes :

→ Le RASED (Réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficultés) : Finalement, grâce aux actions de la commune et des parents, l'école bénéficie pour cette année d'un RASED. Il est composé de deux membres : Mme Paroutaud, psychologue scolaire et Mme Pailharey, enseignante chargée de l'aide à dominante rééducative, le poste d'enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique n'est pas pourvu cette année.

→ AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : Trois AESH sont présentes sur l'école. Les besoins sont couverts par le nombre d'heures de présence.

→ Bilan de la rentrée scolaire : Dans l'ensemble, la rentrée s'est bien passée. Nous n'avons pas relevé de soucis particuliers au niveau de l'école.

→ Réunions de rentrée : Bon déroulement des réunions et bonne participation des familles. Par contre, nous nous interrogeons sur le maintien de la réunion de CP en juillet au regard du taux de participation faible des parents concernés.

## 4) Les temps scolaires

→ Horaires scolaires : Ils restent inchangés lors de cette rentrée scolaire et sont présentés sur le panneau d'affichage de l'école.

→ Entrées à l'école : Les parents ne peuvent pas rentrer dans la cour de récréation mais font passer des messages aux enseignants au portail. **Il est demandé aux familles d'être vigilantes quant à la ponctualité car tout retard entraîne le dérangement de la classe du directeur.**

→ Récréations : Les récréations sont d'une durée d'un quart d'heure. Il y en a deux dans la journée, à 10h et 14h50. Concernant le passage aux toilettes pendant les récréations, le fonctionnement reste le même que l'année dernière. Nous allons également actualiser les caisses de jeux en renouvelant les jeux (zones bleue et calme).

→ Sorties : Les élèves ne restant pas aux services péri-scolaires sont accompagnés au portail par les enseignants.

## 5) Le règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été transmis à toutes les familles dans le carnet de liaison. Il a été rédigé en prenant appui sur le règlement départemental. Le conseil d'école a validé à l'unanimité le règlement intérieur pour l'année scolaire.

## 6) Le permis à points :

C'est une action du projet d'école qui a été mise en place depuis quelque temps sur l'école. Ce fonctionnement permet d'avoir une référence commune pour tous les élèves. Nous avons maintenu « l'accélération » des périodes pour la première partie d'année afin de permettre un changement de permis plus rapide.

## 7) La sécurité à l'école

→ Incendie : L'évacuation s'est bien passée. L'ensemble des élèves et des personnels a évacué les bâtiments en moins d'une minute. L'exercice a été réalisé en commun avec l'école maternelle. Nous avons transmis le compte-rendu de l'exercice à la mairie. Les représentants de parents demandent une vérification régulière du système d'alarme incendie afin de parer à d'éventuels dysfonctionnements.

→ PPMS : Nous avons réalisé les nouveaux documents concernant les PPMS. Nous devons faire deux documents distincts et les transmettre à la direction académique. Cette étape a été réalisée. Le système « intrusion » est à nouveau validé par l'exercice. Chaque classe devait faire un choix de mise en protection ou d'évacuation. Ce dernier a pu montrer les points forts et les éléments à améliorer dans nos dispositifs. Dans l'ensemble, l'exercice s'est bien déroulé.

→ Directeur unique de sécurité : Dans le cas d'une école « simple » (uniquement des locaux scolaires pour l'école), le directeur de l'école a la responsabilité de la sécurité des locaux. Il est, de fait, le directeur unique de sécurité. Depuis l'année dernière, au regard de la complexité des locaux, des multiples usages de ces derniers et de l'impossibilité pour nous de vérifier au jour le jour les contrôles obligatoires, les deux directeurs ont demandé à ce que la municipalité nomme un directeur unique de sécurité en son sein. Monsieur le Maire a donc nommé Monsieur RAVELLA directeur unique de sécurité pour l'ensemble des bâtiments composant le groupe scolaire Françoise Dolto. Nous lui adresserons systématiquement les comptes-rendus des exercices réalisés.

## 8) Les projets de l'année scolaire

### a) Les projets communs

→ Le CROSS citoyen : Cette année l'école a organisé une course pour toutes les classes avec l'objectif de mobiliser les élèves autour de leur BCD ! Elle a eu lieu le lundi 14 octobre au stade Jean Lacaze. Grâce à leurs efforts, les élèves ont récolté 2 381€55 ! Les dons serviront entièrement à l'achat de livres neufs dans les librairies de proximité. Certaines classes ont mis une boîte à idée pour proposer des titres de livres !

→ La grande lessive : Elle a eu lieu le Jeudi 17 Octobre. C'est un évènement qui a lieu simultanément dans de nombreux pays du monde et dans de nombreux lieux en France. Il consiste à afficher, sur un fil avec des pinces à linge, de productions réalisées à partir d'un thème. Pour cette édition, le thème est « Paysages du bord de terre... à l'instant T ». L'affichage a été commun avec l'école maternelle.

→ Les Incorruptibles : L'école est inscrite au prix des Incorruptibles. Pour cela, nous avons commandé avec les fonds de la coopérative, les séries de livres pour chaque niveau (517€15). Chaque classe, en fonction des possibilités, participera au prix des Incorruptibles dans le courant de l'année. Certaines classes participeront plus activement à ce projet. Suite à la demande des représentants des parents, nous transmettrons en fin d'année les résultats du prix.

→ La photo de classe : Les photos de classe ont été réalisées le Lundi 1er Octobre. La vente des photos aura lieu après les vacances d'Automne. Le prix de vente sera libre avec un minimum de 5€. Notre prix d'achat (classe comme portrait) est de 3€. Concernant la question de la photo individuelle, le Bulletin officiel du n° 24 du 12 juin 2003 précise que : « la photographie de l'élève, en situation scolaire, dans la classe, c'est-à-dire celle qui montre l'enfant dans son cadre de travail, est devenue, pour beaucoup, au même titre que la photographie collective, le moyen de se familiariser avec l'institution scolaire et de conserver, année après année, un souvenir du temps passé à l'école.

*En revanche, la photographie d'identité, ainsi que toute autre photo qui ne s'inscrit pas dans un cadre scolaire et peut être réalisée par un photographe dans son studio, est de nature, si la prise de vue est effectuée à l'école, à concurrencer les autres photographes locaux. Elle ne peut donc être admise que si elle répond aux besoins de l'établissement et n'est pas proposée aux familles. »*

→ Le cycle vélo : Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 vont faire un cycle vélo en fin d'année. Nous avons travaillé à l'actualisation de notre projet vélo pour l'inscrire dans le « Savoir rouler à vélo »

applicable en 2022. Des sorties vélo pourront être proposées en fin d'année mais cela reste à réfléchir et construire.

→ Chorales et théâtre : Des classes travaillent ensemble autour de projets de chorale ou de théâtre. Nous espérons avoir la salle Brassens en fin d'année afin de pouvoir présenter aux familles le travail des élèves.

→ Changeons d'air sur le trajet : Nous avons constaté une bonne participation et implication des élèves et des enseignants ! Le comptage des points est presque invisible pour les élèves. Le seul élément est le tableau récapitulatif des moyens de transport utilisés. L'enjeu est collectif et non pas individuel. Les animations « mécanique vélo » et « jeu de l'oie sur la mobilité » ont été appréciées par les classes.

→ Conseil des délégués : Les élections ont eu lieu la semaine du 7 au 11 octobre, pendant la semaine de la démocratie scolaire ! Chaque classe a maintenant 2 délégués titulaires et 1 ou 2 suppléants. Le premier conseil des délégués aura lieu au retour des vacances.

→ Projet Voile : Les 4 classes sont ravies de leur semaine Voile. C'est vraiment un beau projet surtout avec le temps plutôt favorable que nous avons eu. Nous en profitons pour remercier Philippe PAYET pour son professionnalisme et sa présence auprès de nos élèves.

Question des parents : Comment se passe l'entretien du matériel de voile ? Monsieur Payet répare les bateaux mais n'a pas de temps dédié à cela. Il serait important de prévoir une maintenance des embarcations.

→ Projet Piscine : Les CE2 vont commencer en décembre le cycle piscine. Nous avons demandé une adaptation du projet afin que les élèves aient une évolution dans les apprentissages de la natation. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de retour. J'ai également demandé que le Test Nautique soit passé dans le cadre de ce cycle mais pour l'instant, je n'ai pas eu non plus de retour.... J'espère que ce sera le cas car cela faciliterait grandement l'organisation de la voile l'année suivante, pour les élèves, les familles et les enseignants...

Les CP et CE1 se rendront à la piscine à partir de Mars 2020.

## 9) Travaux et suivi du budget 2019

→ Les travaux réalisés :

- Mise en peinture de deux classes (CP B et CM2 A)
- Entretien estival des classes et lieux communs (nettoyage, cirage des sols...). Les vitres étant assez sales, le conseil d'école souhaiterait savoir si un lavage des vitrages de l'école par une entreprise pourrait être programmé ? Mme Nectoux précise que la demande sera transmise.

Nous remercions l'équipe technique pour sa disponibilité et sa présence au quotidien pour l'école notamment pour les « ajustements » de rentrée.

→ Les travaux non réalisés

- Les peintures des jeux au sol et l'installation de tables dans la cour (dessin, lecture, jeux...) : réalisation pendant les vacances ou plus tard en fonction de la disponibilité des services techniques.
- Revêtement des graviers dans la cour et agrandissement du local à vélo : ces travaux ne sont pas prévus pour l'instant.

→ Le projet d'agrandissement : L'équipe enseignante et les représentants de parents demandent à être pleinement associés au projet d'agrandissement de l'école. La municipalité n'a pas encore défini les usages des nouveaux locaux. Un prochain bureau municipal se penchera sur ce point et se rapprochera des écoles et des représentants de parents pour échanger.

→ Budget : pour rappel, l'école bénéficie pour l'année 2019 de :

- 11 703 € pour les crédits fournitures et la maintenance du photocopieur
- 310 € pour la subvention à la coopérative scolaire (en attente de versement)
- 1 500 € pour l'école transplantée à Autrans

→ Investissement : 1 103 €

- Postes CD et casques d'écoute pour la BCD
- Achat de mobilier pour la BCD (table pour le poste d'écoute et petite banquette)
- Enregistreur numérique
- Classe mobile tablette : non livrée pour l'instant. Monsieur Perrot nous a proposé un modèle qui semble convenir aux usages scolaires. Mme Nectoux précise que la livraison devrait avoir lieu en novembre 2019.

→ Maintenance informatique : La question de la maintenance préventive du matériel informatique est posée. Mme Nectoux nous précise que l'on peut demander une intervention pour l'ensemble de l'école.

## **10) Ecole / Acti'Jeunes : Organisation et fonctionnement**

→ Le protocole des transitions entre l'école et Acti'Jeunes a été mis à jour ce début d'année. Des points de surveillance ont été rajoutés lors des temps du midi et du soir.

L'ensemble de l'équipe enseignante a rencontré les deux directeurs périscolaires afin d'échanger sur l'organisation pratique des transitions.

→ Les 10 règles d'or sont toujours en place et ont été ré-affirmées en début d'année.

→ Nous souhaitons faire connaître au conseil d'école un problème récurrent à propos de la musique. Les enseignants sont souvent dérangés par le volume sonore de la musique pendant les temps périscolaires (midi et soir). Monsieur Chassaing a pris en compte la demande et demandera à son équipe une plus grande vigilance sur ce point.

## **11) Questions Diverses**

→ Retours positifs : Les parents et les élèves font remonter des points positifs et de satisfaction pour les différents projets ( piscine, voile, bonne entente avec la maternelle, CROSS, temps de lecture, chorale, photo de classe en début d'année, projet environnement, changeons d'air sur le trajet....). Ces retours sont agréables et motivants pour l'équipe enseignante.

## **12) Questions à la municipalité**

→ Actions de la municipalité pour le développement des modes doux

*Sur la même dynamique que l'école, quelles sont les actions de la municipalité pour favoriser les modes de déplacement doux dans et autour du village ?*

Deux lignes de Pédibus sont remises en place depuis ce début d'année. Elles concernent entre 11 et 13 familles.

La municipalité prévoit également la création d'une piste cyclable entre Chasselay et Saint Germain au Mont d'Or et le passage à 50 km de l'avenue Jacques Brel à hauteur du stade.

Les représentants des parents demandent s'il est possible de créer une piste cyclable sur le chemin de Maintenance pour plus de sécurité.

→ Questions cantine :

*Présence d'une personne en uniforme de police pendant le temps de cantine qui crie très fort selon de nombreux élèves. Quel est le besoin de porter un uniforme de police ?*

Monsieur Chassaing précise que cela ne s'est pas produit souvent mais que la personne aura la consigne, quoiqu'il se passe, de se changer en amont du service de cantine.

→ Travaux :

*Y a-t-il eu des vérifications de présence d'amiante dans les locaux de l'école avant les travaux ? Si oui, quelles sont les mesures de gestion de la présence d'amiante ?*

Il y a eu une vérification de la présence d'amiante dans le groupe scolaire. Cette dernière n'a pas mis en évidence la présence d'amiante dans les locaux scolaires, mais dans la chaufferie de l'école (local non accessible aux élèves et personnels de l'école). Une intervention est prévue en amont des travaux de la chaufferie.

*Les bosses dans la cour de l'élémentaire sont abîmées. Une réfection des bosses est-elle prévue ?*

La demande de réparation devra être intégrée au budget 2020.

Représentants des parents

Représentant des enseignants

Représentant de la municipalité

Directeur